

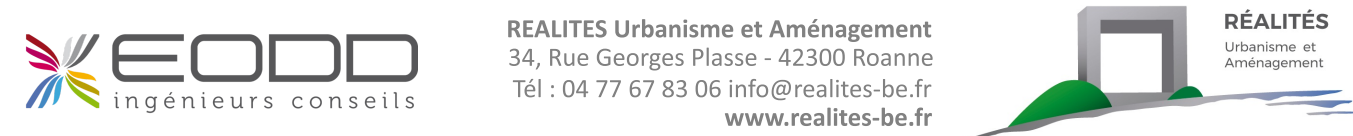
3.1 PLAN DE ZONAGE

Référence : 52007

Plan local d'urbanisme
Approbation le : 09/11,

Révisions et modifications :

- Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU approuvée le 23/09/2026
- Modification n° 1 approuvée le 23/09/2026



Prescriptions

-  Emplacement réservé
-  Limitation des accès
-  Marge de recul
-  Marge de recul A72
-  Périmètre de protection du bâtiment agricole situé à proximité immédiate du bourg
-  Espaces boisés à protéger
-  Zone humide à protéger
-  Espace boisé classé à protéger: arbre remarquable
-  Espaces boisés classés à créer: Haies paysagères

